

Information financière du 3^{ème} trimestre 2020¹

- ▶ Trésorerie et équivalents de trésorerie à 124,6 M€ au 30 septembre 2020, permettant à la Société de financer ses activités opérationnelles jusqu'à la fin du T4 2022
- ▶ Chiffre d'affaires de 0,3 M€ sur les neuf premiers mois de 2020

Daix (France), 12 novembre 2020 – Inventiva (Euronext Paris et Nasdaq : IVA), société biopharmaceutique spécialisée dans le développement clinique de petites molécules administrées par voie orale pour le traitement de la stéatohépatite non alcoolique (NASH), des mucopolysaccharidoses (MPS) et d'autres maladies avec un besoin médical non satisfait significatif, publie aujourd'hui sa position de trésorerie au 30 septembre 2020 et son chiffre d'affaires des neuf premiers mois de 2020.

Situation de trésorerie

Au 30 septembre 2020, la trésorerie et les équivalents de trésorerie d'Inventiva s'élevaient 124,6 millions d'euros contre 52,2 millions d'euros au 30 juin 2020 et 35,8 millions d'euros au 31 décembre 2019.

Les flux nets de trésorerie d'Inventiva se sont établis à 88,8 millions d'euros (net de l'impact de change de -2,4 millions d'euros) sur les neuf premiers mois de l'exercice clos au 30 septembre 2020 contre -21,3 millions d'euros sur les neuf premiers mois de l'exercice 2019.

Les flux de trésorerie consommés par les activités opérationnelles s'élevaient à -19,4 millions d'euros pour les neuf premiers mois de 2020, contre -28,3 millions d'euros sur la même période en 2019. Cette baisse reflète principalement l'arrêt du développement clinique de lanifibranor pour le traitement de la sclérodémie systémique en février 2019 et les économies générées par le Plan de Sauvegarde de l'Emploi (PSE) mis en place par la suite, les neuf premiers mois de 2020 enregistrant le plein effet des économies générées. Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles ont également été positivement impactés par la réception de 4,2 millions d'euros, en janvier 2020, au titre du Crédit d'Impôt Recherche (CIR) 2018, et par la réception en avril et en juin 2020 de 4,2 millions d'euros au total au titre du CIR 2019.

Les flux nets de trésorerie liés à l'activité de financement se sont élevés à 111,6 millions d'euros pour les neuf premiers mois de 2020, notamment grâce à l'émission de 15 millions d'euros (produit brut) sous forme d'actions ordinaires en février 2020 auprès de certains investisseurs de la Société, l'obtention d'un Prêt Garanti par l'Etat (PGE) d'un montant de 10,0 millions d'euros auprès d'un syndicat de banques françaises en mai 2020, et la réception de 94,9 millions d'euros² (produit brut) suite au succès de l'introduction en bourse sur le Nasdaq Global Market en juillet 2020. La visibilité financière d'Inventiva est ainsi étendue jusqu'à la fin du 4^{ème} trimestre 2022.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires d'Inventiva pour les neuf premiers mois de l'exercice 2020 a atteint 0,3 million d'euros, contre 3,4 millions d'euros sur la même période en 2019.

¹ Information financière non auditée.

² Sur la base d'un taux de change de \$1,1342 pour un euro, publié par la BCE le 9 juillet 2020.

Prochaines étapes clés attendues

- Avis réglementaire de l'Agence européenne des médicaments (EMA) sur le développement en Phase III de lanifibranor dans la NASH – *prévu pour le quatrième trimestre 2020*
- Finalisation par Abbvie de l'étude clinique de Phase I en cours avec ABBV-157 chez des patients atteints de psoriasis – *prévu pour le premier trimestre 2021³ au lieu du quatrième trimestre 2020 comme annoncé initialement*
- Lancement de l'étude clinique de Phase III évaluant lanifibranor dans la NASH - *prévu pour le premier semestre 2021*

Prochaines participations aux conférences investisseurs

- Stifel Virtual Healthcare Conference 2020, 17-18 novembre 2020
- Jefferies 11th Virtual Healthcare Conference, 17-19 novembre 2020
- Piper Sandler 32nd Annual Virtual Healthcare Conference, 30 novembre - 3 décembre 2020

Prochaines présentations aux conférences scientifiques

- Présentation des résultats de l'étude clinique de Phase IIb NATIVE lors de The Liver Meeting Digital Experience™ 2020 de l'AASLD (*American Association for the Study of Liver Diseases*), 15 novembre 2020
- Webcast avec des leaders d'opinion dédié à la NASH, organisé par Inventiva à l'occasion de The Liver Meeting Digital Experience™ 2020 de l'AASLD, 16 novembre 2020

Prochain rendez-vous financier

- **Chiffre d'affaires et situation de trésorerie du 4^{ème} trimestre 2020** : jeudi 11 février 2021 (après la fermeture du marché US)

À propos d'Inventiva

Inventiva est une société biopharmaceutique spécialisée dans le développement clinique de petites molécules administrées par voie orale pour le traitement de la NASH, des MPS et d'autres maladies avec un besoin médical non satisfait significatif.

Forte de son expertise et de son expérience significative dans le développement de composés ciblant les récepteurs nucléaires, les facteurs de transcription et la modulation épigénétique, Inventiva développe actuellement deux candidats médicaments, ainsi qu'un portefeuille important de plusieurs programmes en stade préclinique.

Lanifibranor, son candidat médicament le plus avancé, est actuellement en cours de développement pour le traitement de patients atteints de la NASH, une maladie hépatique chronique courante et progressive, pour laquelle il n'existe actuellement aucun traitement approuvé. Inventiva a récemment publié des résultats positifs de son étude clinique de Phase IIb évaluant lanifibranor pour le traitement des patients atteints de la NASH et a obtenu les statuts de « Breakthrough Therapy » et de « Fast Track » pour lanifibranor dans le traitement de la NASH.

³ Source: clinicaltrials.gov.

Odiparcil est le second candidat médicament au stade clinique que Inventiva développe pour le traitement de patients souffrant d'un sous-type de MPS, un groupe de maladies génétiques rares. A la fin de l'année 2019, Inventiva a publié des résultats positifs de son étude clinique de Phase IIa évaluant odiparcil pour le traitement des patients adultes atteints de la MPS VI et a obtenu le statut de « Fast Track » dans la MPS VI pour odiparcil en octobre 2020.

En parallèle, Inventiva est en cours de sélection d'un candidat médicament en oncologie pour son programme dans la voie de signalisation Hippo. Par ailleurs, la Société a conclu un partenariat stratégique avec AbbVie dans le domaine des maladies auto-immunes. AbbVie a démarré le développement clinique d'ABBV-157, un candidat médicament pour le traitement de la forme modérée à sévère du psoriasis, issu de sa collaboration avec Inventiva. Ce partenariat permet le versement à Inventiva de paiements d'étapes en fonction de l'atteinte d'objectifs précliniques, cliniques, réglementaires et commerciaux ainsi que des redevances sur les ventes des produits développés dans le cadre de ce partenariat.

La Société dispose d'une équipe scientifique d'environ 70 personnes dotée d'une forte expertise en biologie, chimie médicinale et computationnelle, pharmacocinétique et pharmacologie ainsi qu'en développement clinique. Par ailleurs, Inventiva dispose d'une chimiothèque d'environ 240.000 molécules, dont environ 60% sont la propriété de la Société, ainsi que de ses propres laboratoires et équipements.

Inventiva est une société cotée sur le compartiment C du marché réglementé d'Euronext Paris (Euronext Paris : IVA – ISIN : FR0013233012) et sur le marché Nasdaq Global Market aux États-Unis (symbole : IVA).

www.inventivapharma.com

Contacts

Inventiva

Frédéric Cren
Président-directeur général
info@inventivapharma.com
+33 3 80 44 75 00

Brunswick Group

Yannick Tetzlaff /
Tristan Roquet Montegon /
Aude Lepreux
Relations médias
inventiva@brunswickgroup.com
+33 1 53 96 83 83

Westwicke, an ICR Company

Patricia L. Bank
Relations investisseurs
patti.bank@westwicke.com
+1 415 513-1284

Avertissement

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives, des prévisions et des estimations à l'égard des études cliniques d'Inventiva, des plans cliniques de développements et des futures activités d'Inventiva. Certaines de ces déclarations, prévisions et estimations peuvent être reconnues par l'utilisation de mots tels que, sans limitation, « croit », « anticipe », « s'attend à », « projette », « planifie », « cherche », « estime », « peut », « veut » et « continue » et autres expressions similaires. Ces déclarations ne se rapportent pas à des faits historiquement avérés, mais constituent des projections, estimations et autres données à caractère prévisionnel basées sur l'opinion des dirigeants. Ces déclarations traduisent les opinions et hypothèses qui ont été retenues à la date à laquelle elles ont été faites. Elles sont sujettes à des risques et incertitudes connus ou inconnus desquels les résultats futurs, la performance ou les événements à venir peuvent significativement différer de ceux qui sont indiqués ou induits dans ces déclarations. Les événements réels sont difficiles à prédire et peuvent dépendre de facteurs qui sont hors du contrôle d'Inventiva. En ce qui concerne le portefeuille des produits candidats, il ne peut en aucun cas être garanti que les résultats des études cliniques seront disponibles dans les délais prévus, que les futures études cliniques seront lancées comme prévu, ou que ces candidats recevront les homologations réglementaires nécessaires. Les résultats obtenus peuvent être éloignés des résultats futurs décrits, induits ou anticipés dans lesdites déclarations prospectives en raison d'un nombre important de facteurs. Ces facteurs sont

notamment, les pertes importantes générées depuis la création, d'Inventiva, un historique d'exploitation limité, l'absence de revenus générés par la vente des produits d'Inventiva, le besoin de fonds supplémentaires pour financer ses opérations. Le succès futur d'Inventiva dépend également de la réussite du développement clinique, de l'obtention d'approbations réglementaires et de la commercialisation ultérieure de ses produits candidats actuels et futurs. Les études précliniques ou les essais cliniques antérieurs ne sont pas nécessairement prédictifs des résultats futurs et les résultats des essais cliniques d'Inventiva peuvent ne pas confirmer les bénéfices présentés des produits candidats d'Inventiva. Inventiva peut rencontrer des retards importants dans ses essais cliniques ou Inventiva peut échouer à démontrer la sécurité et l'efficacité de ses produits vis-à-vis des autorités réglementaires compétentes. Recruter et retenir des patients dans les essais cliniques est un processus long et coûteux qui pourrait être rendu plus difficile ou impossible par de multiples facteurs indépendants de la volonté d'Inventiva. Les produits candidats d'Inventiva pourraient provoquer des effets secondaires indésirables ou avoir d'autres propriétés qui pourraient retarder ou empêcher leur approbation réglementaire, ou limiter leur potentiel commercial, Inventiva fait face à une concurrence importante et les activités, les études précliniques et les programmes de développement clinique d'Inventiva ainsi que les calendriers, sa situation financière et ses résultats d'exploitation pourraient être significativement affectés par la pandémie actuelle de COVID-19. Compte tenu de ces incertitudes, aucune déclaration n'est faite quant à l'exactitude ou l'équité de ces déclarations prospectives, prévisions et estimations. En outre, les énoncés prospectifs, prévisions et estimations ne sont valables qu'à la date du présent communiqué. Les lecteurs sont donc invités à ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives.

Nous vous invitons à vous référer au document d'enregistrement universel déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 19 juin 2020 sous le numéro D.20-0551, son amendement déposé le 10 juillet 2020 sous le numéro D.20-0551-A01 ainsi que le rapport financier semestriel au 30 juin 2020 pour obtenir des informations complémentaires concernant ces facteurs, risques et incertitudes.

Sous réserve de la réglementation applicable, Inventiva ne prend aucun engagement de mise à jour ou de révision des informations contenues dans ce communiqué. Inventiva ne peut donc être tenue pour responsable des conséquences pouvant résulter de l'utilisation qui serait faite de ces déclarations.